



**CCRF &  
LABORATOIRES**

# ACTUALITES

2021 – n°03

11 février 2021

## REUNION CHSCT-CT DU SCL DU 3 FEVRIER 2021

La CFDT était représentée par Ingrid **Taco** (L35).

Cette réunion, à distance, était présidée par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté de Nadine de Bellis, responsable RH, ainsi que Marius Cronopol, ISST et Antoine Devemy, Responsable d’Etablissement du L75, présent en tant qu’expert de l’Administration.

Le docteur de Lescure, médecin de prévention au L75, a été présenté aux membres du CHSCT-CT. Elle sera présente au prochain CHSCT en remplacement du docteur André.

## EXAMEN DU PROJET V4 DU CADRE DE PLAN DE PRÉVENTION SANITAIRE (PPS)

Deux éléments à prendre en compte dans cette nouvelle version :

### *Une distanciation physique de 2 mètres :*

Cette distance est à respecter dans les endroits où il n’est pas possible de porter le masque (salle de restauration, désaltération...).

Il sera nécessaire de revoir les jauges et de vérifier le nombre de présents dans les établissements.

### **Rappel de l’ISST :**

- Les moments de convivialités sont proscrits, il ne doit pas y avoir de relâchement même si psychologiquement c’est difficile.
- Le masque doit être remis le plus rapidement possible dès la fin du repas.

### *Nature des masques portés :*

Seuls les masques fournis par l’établissement doivent être portés. Une dérogation pourra être faite (ex : masques FFP2 de norme française) uniquement avec l’accord du Responsable d’Etablissement ou du Responsable Santé Sécurité et Environnement.

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

### *Semaine 5 :*

Le nombre total d'agents touchés au SCL par la COVID depuis mars 2020 est porté à 13. Les personnes infectées se sont contaminées à l'extérieur des laboratoires. Les personnes à risque / à proximité ont été testées Négatives. Le chef du SCL confirme que l'application des PPS des laboratoires est efficace pour la protection des agents.

Gestion de prise de contact en cas de suspicion d'infection :

- L'agent prévient le Responsable d'Etablissement (ou le RUS ou le SHD) puis,
- Le responsable d'établissement prévient à son tour le médecin de prévention.

Généralement, la communication se fait par téléphone et le système est assez réactif (dans la journée). Une communication par mail peut également se faire.

Rappel : La personne doit s'isoler dès qu'elle ressent les symptômes.

### *Télétravail :*

Pour rappel, notre métier d'analyste ne nous permet pas de télétravailler 5 jours / semaine. Ceci-dit, il est tout à fait possible de le faire 1 jour/semaine voire par ½ journée. Le taux de personnes en télétravail, au moins 1 jour/semaine, se maintient entre 20 et 25%. Les chiffres (UD + laboratoires) sont constants d'une semaine sur l'autre.

## QUESTIONS DIVERSES

### *Couvre-feu fixé à 18h :*

Le chef du SCL estime que le travail peut largement se faire avant 18h et que cette heure ne représente pas le pic d'activité maximale de présence des agents. Il n'y a donc pas de changement à prévoir.

### *Suivi de l'activité analytique 2020 :*

Il y a eu édition de plus de 48000 rapports d'essai en 2020 (-12% environ par rapport à 2019 suite probablement à la pandémie) avec un changement de proportion entre les 2 DGR. Il y a eu plus de rapports émis pour la DGDDI en 2020 (forte augmentation des analyses de stupéfiants). Cependant, le nombre d'analyses et donc de résultats reste plus important pour la DGCCRF.

### *Agenda social :*

L'agenda social a été publié. Le prochain GT du CHSCT se tiendra le 24 février.

### *OGEF :*

Des demandes de mutation 2021 ont été reçues à l'UD. L'outil OGEF sera réactualisé (mise à jour des départs/arrivées au SCL, mutations, promotions...) et publié rapidement.

**Concours 2021 :**

- Catégorie B : le concours de TCN est maintenu et les épreuves écrites se dérouleront fin mars.
- Catégorie C : il y aura des recrutements sur fiches de poste spécifiques par laboratoire (concours national d'AT sans épreuves écrites mais avec sélection locale).
- Agents contractuels : c'est au laboratoire d'en faire la demande selon besoins.

Le chef du SCL précise que le schéma d'emploi pour 2021 est de -7 (-5 en 2020 déjà, soit sur les 2 années de l'ordre d'un ETP en moins en moyenne par laboratoire). Il faut donc une marge de manœuvre la plus intelligente possible pour pouvoir les absorber. Il faut qu'il y ait une réflexion structurée sur la mise en adéquation de nos ressources avec les demandes des 2 directions générales de rattachement.

Une discussion avec les responsables d'établissement se fera en CODIR puis dans le cadre d'un atelier spécifique.

**DUERP-PAP :**

Suite à la pandémie, il n'y aura pas de campagne de DUERP 2020 – PAP 2021. La prochaine campagne s'opérera en fin d'année (DUERP 2021 – PAP 2022).

Un point sera fait lors du prochain GT du CHSCT pour la répartition des financements.

**Laboratoire des Antilles :**

Le déménagement s'oriente vers la fin de l'année.

**Budget SCL 2021 :**

Le budget est contraint (particulièrement pour les investissements) mais c'est la même chose chaque année. Il y aura des ressources complémentaires en cours d'année (financements supplémentaires par le SG, crédits spécifiques du programme BOP 723 pour les travaux).

**Signature du COP, mission SSA (sécurité sanitaire de l'alimentation), fermeture de laboratoire :**

- Mission SSA : il n'y a pas de décision prise encore. Cela dépend des deux administrations DGCCRF et DGAL. Un impact sévère sur la microbiologie est à prévoir.
- COP 2020-2022 : Il n'est ni validé ni signé.
- Fermeture de laboratoire : il n'y a pas de piste envisagée à l'heure actuelle.

La fermeture envisagée sera fonction de l'évolution de la situation vis-à-vis du COP, de la mission SSA et des besoins de nos donneurs d'ordre.

**Les représentants de la CFDT sont à votre disposition pour toute information complémentaire [cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr)**

**Ingrid Taco (L35)**

**02 99 14 37 14**